



FICHE D'INSCRIPTION

QUALIFICATION

LE STAGIAIRE

N° DE DOSSIER COHÉSION SOCIALE :

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : / / LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

TÉL : E-MAIL :

Exerce actuellement une activité salariée :

SI OUI, PROFESSION :

SI NON, SITUATION : ☐ ÉTUDIANT, précisez :☐ AUTRE, précisez :

Autorisez-vous la Fédération des Foyers Ruraux à utiliser pour ses supports de communication, les photos, audios, vidéos, prises lors des stages sans limitation de durée ?

☐ OUI☐ NON

Avez-vous un régime alimentaire particulier ?

☐ OUI☐ NON

Si OUI, lequel ?

Êtes-vous adhérent aux Foyers Ruraux ?

☐ OUI☐ NON

Si OUI, dans quelle association ?

Comment avez-vous eu connaissance de ce stage ?

☐ Mission locale ☐ Commune ☐ Presse ☐ Internet, précisez :

Je m'inscris à la formation :

☐ Internat☐ Demi-pension

Qualification «surveillant de baignade»

du au à

Je soussigné(e) :, responsable légal de l'enfant, autorise les responsables du stage à prendre toutes les mesures médicales nécessaires en cas de besoin pour mon enfant et m'engage à en assurer le règlement.

Fait à

Date : / /

DOCUMENTS À FOURNIR :

- La fiche d'inscription dûment remplie.
- Le numéro de dossier cohésion sociale (s'inscrire sur le site : www.bafa-bafd.gouv.fr)
- Une photo d'identité récente, une attestation de responsabilité civile, une photocopie de la carte de sécurité sociale, une photocopie de l'attestation de mutuelle.
- Un premier chèque d'acompte de **200 €** (ou une attestation de prise en charge de votre formation par un organisme). Ce chèque sera encaissé **dès réception**.
- Le solde, en 1 ou 2 chèques maximum qui devront être encaissés avant le début du stage.
Aucune inscription ne peut être prise en compte sans règlement.
- 2 timbres.
- 2 enveloppes timbrées libellées aux nom et adresse du stagiaire.
- Une photocopie de la carte d'identité.
- Une photocopie de la Responsabilité Civile.
- Une photocopie de la carte de mutuelle.
- Une photocopie de l'attestation de sécurité sociale.
- Une copie du stage pratique ou du diplôme BAFA.

PSC obligatoire (validité de moins de 3 ans).

Possibilité de passer le PSC pendant la qualification SB moyennant un **supplément de 50 euros**.

Je désire passer le PSC :

☐

OUI

☐

NON

Dossier à renvoyer à :

Fédération des Foyers Ruraux
2, bis place du capitaine Ansart 62190 Lillers

Tarifs et Aides financières :

- Des tarifs étudiés parmi les moins coûteux : ils comprennent les frais pédagogiques, d'assurance, les frais de gestion de dossier et les frais de restauration. Vous pouvez demander un devis détaillé.
- Des aides financières :
 - La C.A.F (Caisse d'Allocation Familiales) : Les différentes aides varient d'un département à l'autre.
 - La M.S.A. (Mutuelle Sociale Agricole).
 - La mesure «Coup de Pouce» du département du Pas de calais et de la C.A.F de **200 €** par formation effectuée en internat pour les 17-25 ans (plus d'infos sur www.jeunesdu62.fr).
 - Un comité d'entreprise.
 - Votre commune ou Communauté de communes.
 - La mission locale, dans le cadre du fond départemental d'aide aux jeunes.

- En cas de désistement moins de 15 jours avant le début du stage, il sera retenu **120€** au titre des frais administratifs.

L'adhésion à l'association n'est en aucun cas remboursable. En cas d'annulation moins de 3 jours avant le stage ou en cas de non présentation au stage, aucun remboursement ne pourra être réclamé (quelque soit le motif).

Une session peut être annulée, si les conditions d'effectifs, d'inscription ou d'encadrement ne permettent pas d'assurer la qualité de la formation. Les stagiaires sont immédiatement informés ; les sommes versées sont immédiatement remboursées. En cas de départ anticipé du stage pour une raison quelconque, il n'est fait aucun remboursement des sommes versées.

Je soussigné(e) :, responsable légal de l'enfant, autorise les responsables du stage à prendre toutes les mesures médicales nécessaires en cas de besoin pour mon enfant et m'engage à en assurer le règlement.

Fait à

Date : / /

Signature :